



Bien vivre

N° 16

à Saint-Donat

• Bulletin municipal d'information • Janvier • Février • Mars 2018

Halte
aux cambriolages!

Saint-Donat



Le mot du Maire



Dans l'actualité municipale, mai est le mois du vote des budgets.

Le budget 2018 où la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État se fait durement sentir : moins 134 500 €. Malgré tout nous avons élaboré un budget volontariste en faveur d'investissement utile à la commune mais également créateur d'emplois.

On peut se plaindre d'une sortie de crise qui tarde à venir si chacun ne fait ce qui est en son pouvoir.

C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale avec l'ensemble des services poursuit ses efforts de rationalisation afin de contraindre au maximum les dépenses de fonctionnement.

Cet effort d'un côté nous permet de maintenir notre capacité d'autofinancement, ainsi les projets ne sont pas retardés, ils avancent pour tous. Un budget volontariste sans augmentation des impôts locaux pour la 8ème année consécutive.

L'équipe municipale est constamment motivée pour faire réussir notre ville au service de nos donatien.

Préparer l'avenir, construire un projet, proposer une vision, anticiper nos difficultés à venir et tenter de trouver dès aujourd'hui les solutions de demain, voilà qui fait partie intégrante de notre équipe municipale.

Aujourd'hui c'est un pari gagné.

Par contre, est-ce que construire une crèche halte-garderie, une cantine, des vestiaires pour le foot, une salle pour le rugby, une station d'épuration, un boulodrome, l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue Bert, la rue Danthony, la rénovation de notre collégiale (intérieur et extérieur), etc... est une politique dépensière ?

Est-ce que tous les travaux faits depuis plus de 20 ans pour développer et embellir notre ville ont été une politique dépensière ?

Est-ce que le futur projet de construction d'un bâtiment en remplacement des préfabriqués à l'école Aragon, la rénovation

de l'office de tourisme, l'aménagement de la rue des Balmes, les nombreux travaux de mise aux normes et accessibilité, l'aménagement de l'hôtel de ville, la liaison douce du futur collègue à l'entrée de ville et la réalisation d'une prise d'eau à Chabran et une passe à poisson vont être une politique dépensière ?

Pour nous, élus de la majorité évidemment non, bien au contraire, car Saint-Donat s'est équipé en temps utile, à moindre coût pour la commune et a su profiter au maximum de subventions (de 60 % à 80 % pour certains projets) ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il vaut mieux léguer des réalisations dans le but d'améliorer le cadre de vie et le bien être des habitants, qu'une situation financière d'apparence saine mais laissant la ville dans un état de pauvreté matérielle extrême.

Le tableau ci-dessous provient d'une source officielle. La Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.) montre que les dépenses de fonctionnement de notre ville par habitant sont bien inférieures à des villes de la même strate.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Population Saint-Donat	3566	3706	3898	3953	3984	4015	4031	4028
Dépenses de fonctionnement/population	906.90	676.20	697.79	709.84	752.57	792.61	749.59	737.56
Moyenne de la strate	820.00	840.00	851.00	891.00	899.00	908.00	917.00	

Chaque donatien pourra se forger une opinion de la valeur des propos avancés par les élus « Engagés Pour Saint-Donat ».

Les élus de la majorité municipale contribuent par le biais de nouveaux investissements, à faire de Saint-Donat une ville dynamique, attrayante, rayonnante où il fait bon vivre.

Tous ces projets vont permettre à Saint-Donat de se développer et de préparer son avenir.

Soyez assurés de notre total engagement et dévouement au service de notre commune au service des Donatien.

Bonne lecture

Aimé CHALEON

Chevalier de la Légion d'honneur

Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Délégué à Arche-Agglomération

Conseiller départemental délégué

Sommaire :

Le mot du Maire	2	Manifestations	14 et 15
Travaux	3	Environnement ...	16, 17, 18 et 19
Finances	4,5,6 et 7	Commerçants	20 et 21
Affaires scolaires	8 et 9	Les Balmes	22
CCAS	10	Médiathèque	22
Pompiers	11	Libre expression	23
Vœux du maire	12	Halte Cambriolage	24
Foire aux bœufs gras	13		

Site internet de la commune : www.ville-st-donat.fr
Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :
Directeur de la publication : Aimé CHALEON
Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin
4 parutions : janvier - avril - juillet - octobre
Impression : DESPESE imprimerie : 2100 exemplaires.
Dépôt légal : A parution - Distributeur : société Distribal

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

Le point sur les déplacements à Saint-Donat et la sécurité

Saint-Donat, un charmant village médiéval où les rues autour de la Collégiale sont assez étroites et donc où il est difficile de faire des voies cyclables et piétonnes.

De tous temps, la sécurité a été une préoccupation pour l'équipe municipale. Chaque fois que cela s'avère possible, nous mettons la priorité pour les piétons par exemple par la sécurisation des rues Charles de Gaulle, Danthony, Georges Bert et par la réfection des trottoirs de la rue Danthony et prochainement celle de la rue des Balmes.

Actuellement, nous travaillons sur la



Avant

création d'une piste cyclable et piétonne reliant la ville au futur collège public.

La sécurité est aussi assurée par le fonctionnement de la vidéo protection, les radars pédagogiques, le projet de mise en place de la participation citoyenne, la relation privilégiée avec la police municipale, la protection des élèves à la sortie des écoles.

Croyez bien que pour toute l'équipe municipale, le souhait et la volonté sont que tout le monde trouve sa place dans notre ville (piétons, vélos, voitures).



Après

Le pont des Villates

Un travail de réfection et de mise aux normes du Pont des Villates a été réalisé exclusivement en interne par les agents du service technique de la mairie.



Le mur des Balmes

Suite à un éboulement d'un mur de soutènement, rue des Balmes, celui-ci a été sécurisé et ne présente plus aucun danger.



Gros chantier sur le réseau d'eau potable

Depuis près d'un mois, un important chantier de renouvellement du réseau d'eau potable a été pris en charge par le Syndicat des Eaux de la Veune (dont dépend Saint-Donat), sur le quartier Grand Champs.

Le coût s'élève à 75 000 euros, financés à 85 % par le Syndicat des Eaux de la Veune.

Ces travaux consistent en le renouvellement des réseaux d'eau et l'installation des compteurs en limite du domaine public, ainsi qu'une mise aux normes des bornes d'incendie, ce qui représente les 15% restants du coût total. Cette dépense est prise en charge par la commune.

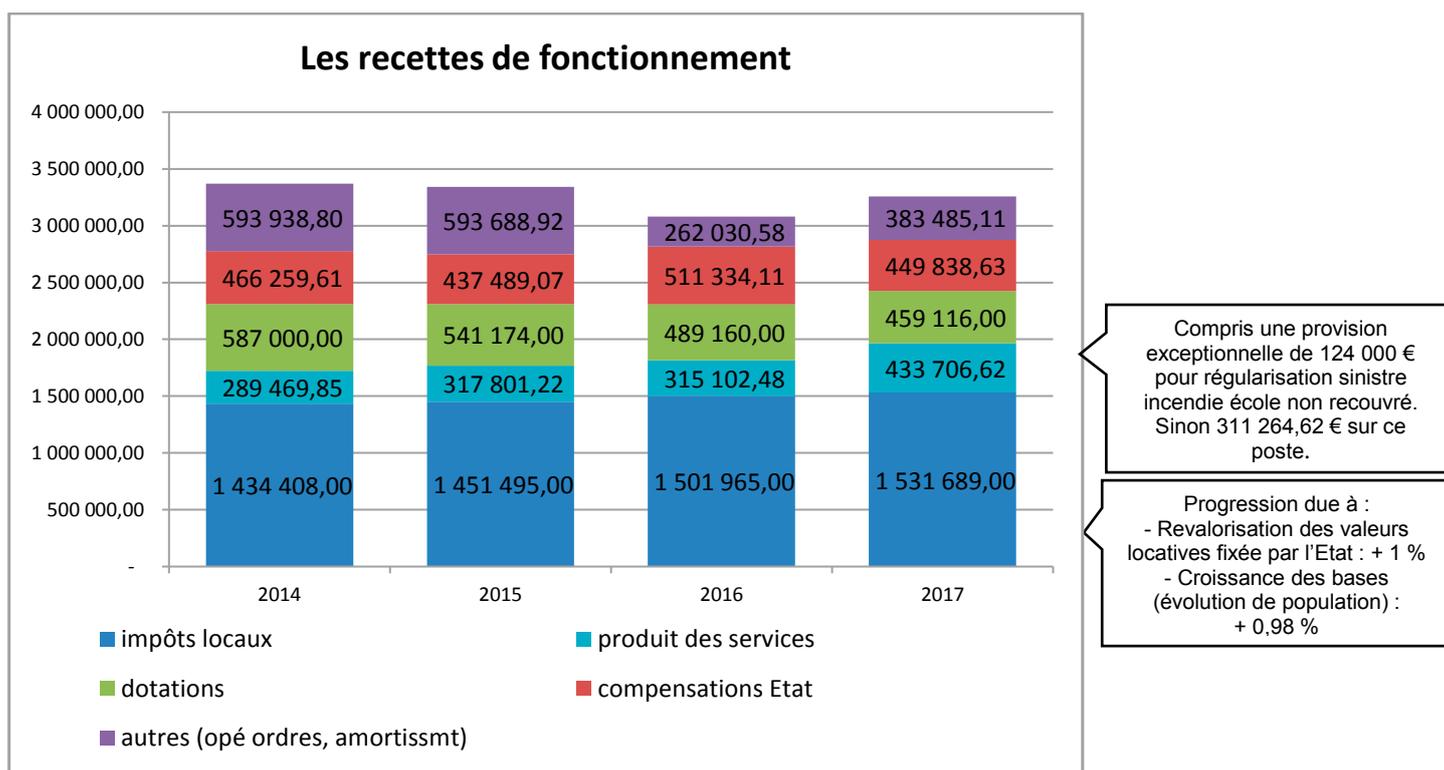


RAPPORT SUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2017

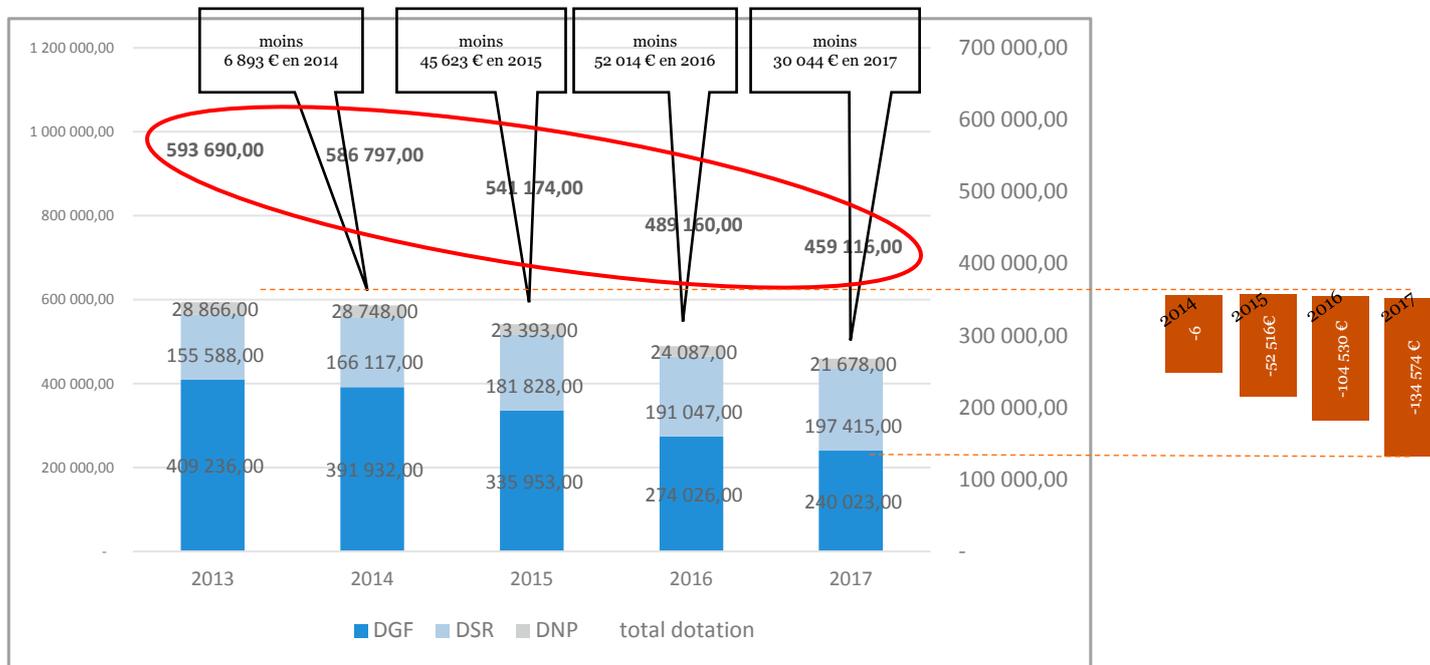
Principaux chiffres issus du compte administratif

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE (BUDGET GENERAL)	Recettes : 3 252 627.96	Recettes : 523 871.07
	Dépenses : 2 965 883.34	Dépenses : 827 760.38
	Résultat : + 286 744.62	Résultat : - 303 889.31
ASSAINISSEMENT	Recettes : 605 910.47	Recettes : 388 678.86
	Dépenses : 494 427.96	Dépenses : 319 167.58
	Résultat : + 111 482.51	Résultat : + 69 511.28

Evolution des recettes

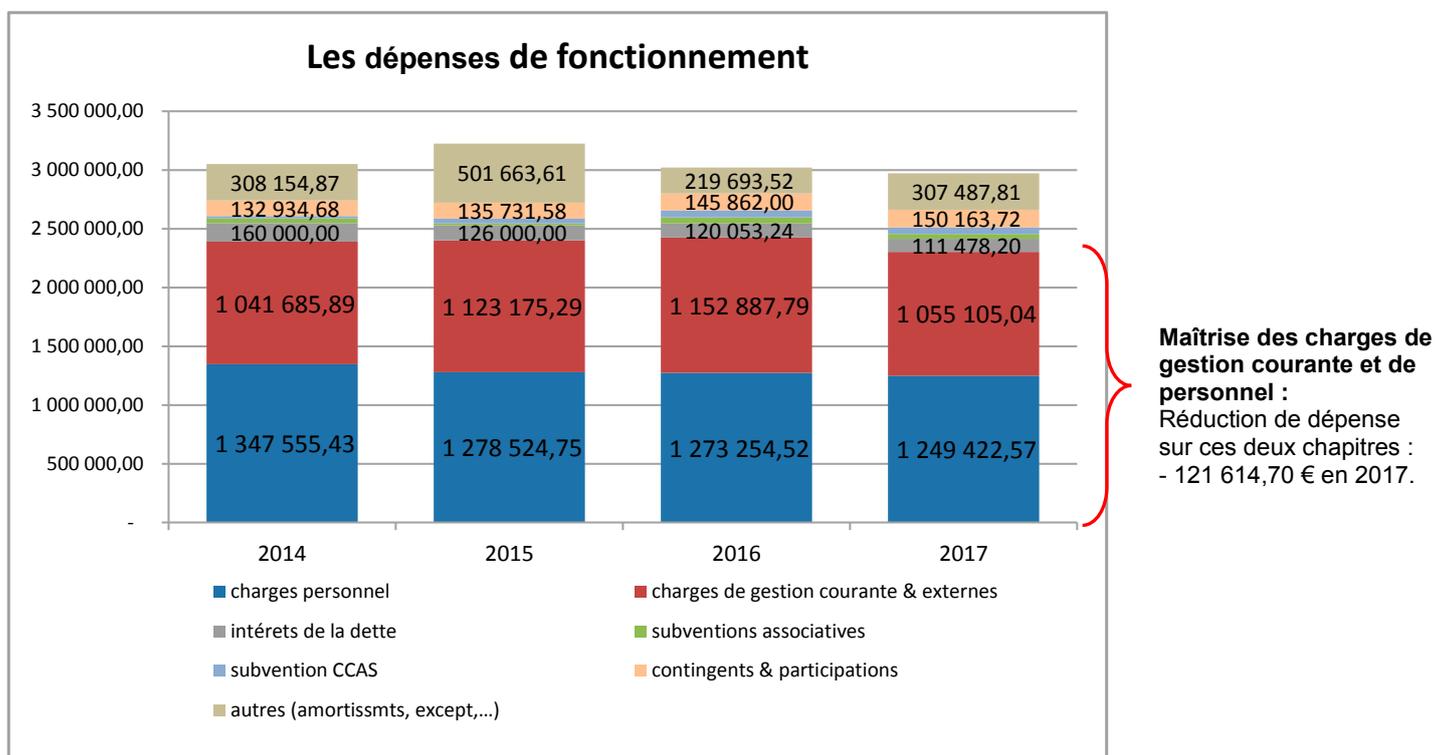


Suivi des dotations d'état

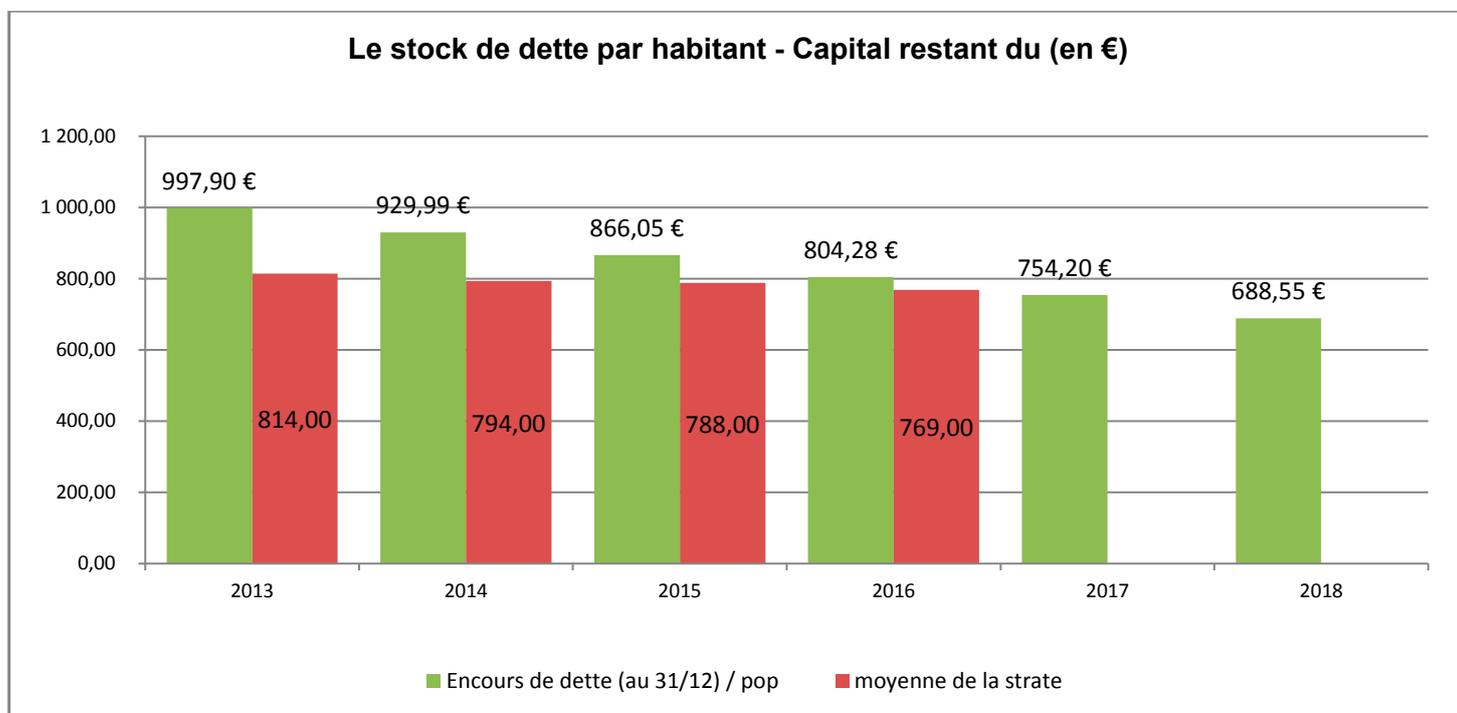


Les baisses successives de dotations d'Etat ont atteint 134 574 € par an en 2017, soit - 22,7 % des dotations perçues en 2013. Elles occasionnent une perte de recette cumulée proche de 300 000 € sur la période 2014/2017.

Evolution des dépenses

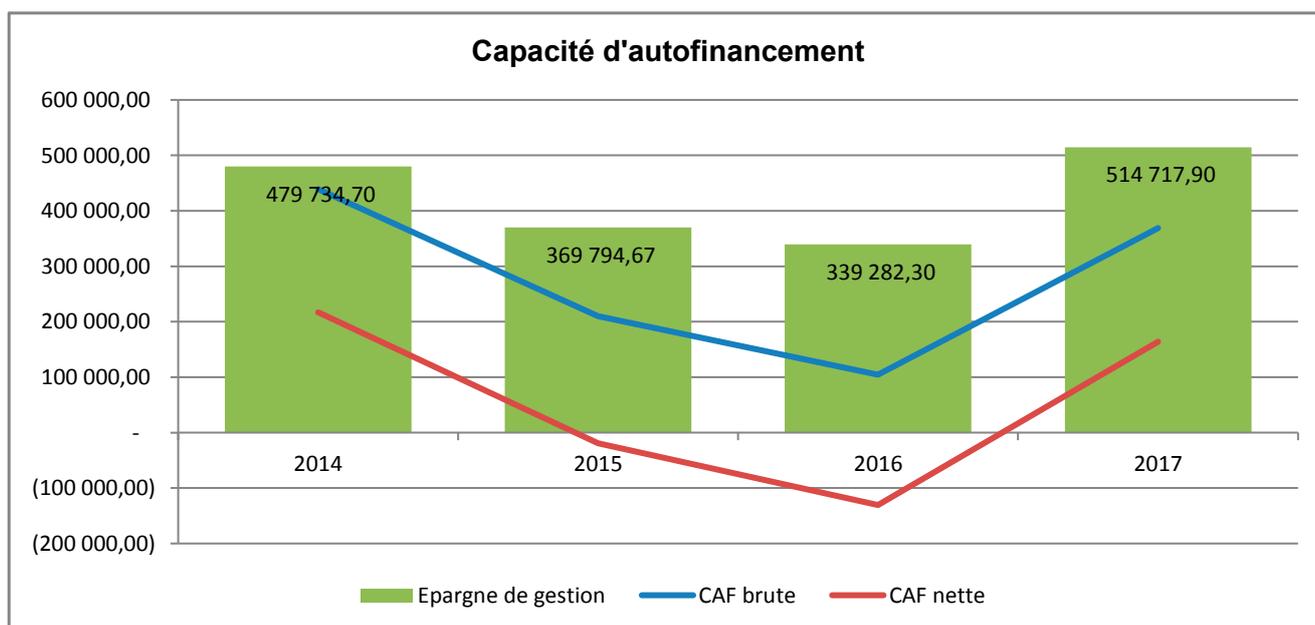


Dettes communales – continuité d’allègement



En 2017 l’endettement du budget général de la commune rejoint celui des communes comparables (strate).
 Au 1^{er} janvier 2018 l’annuité s’établit à 77,50 € par habitant et la dette totale restant due (capital + intérêts) s’élève à 3 037 909 €, en baisse de – 23 % sur la valeur enregistrée au 1^{er} janvier 2014.

Hausse de la capacité d’autofinancement



Effet direct des économies réalisées : un net redressement de la capacité d’autofinancement se confirme en 2017 et rend possible une sensible augmentation des investissements en 2018 orientés sur le développement des services communaux et des équipements mis à la disposition de la population (détail page suivante).



EXERCICE BUDGETAIRE 2018 – ORIENTATIONS

Principales tendances prises en compte

Un suivi attentif sera de mise pour :

- Les mesures prises par l'Etat pouvant avoir une influence directe sur les recettes de la collectivité. Dotations annoncées stables mais restant à confirmer au niveau de 2017 et début de réforme de la Taxe d'habitation ; une recette majeure du budget communal.
- L'impact possible des évolutions de compétences choisies par ARCHE AGGLO et les flux financiers qui pourraient en découler.

Impôts locaux sans augmentation. Maintien des taux de la fiscalité locale aux niveaux actuels pour la 8^{ème} année consécutive.

Effort de stabilisation des charges de gestion et de personnel à confirmer.

Renouvellement des moyens mis à la disposition des associations Donatienne (Charges de locaux, aides diverses, subventions ...).

Reconduction du budget alloué aux actions sociales de la commune (CCAS).

Nouvelle baisse -10 % du prix de l'assainissement (forfait abonnement et prix du m³ assaini), une mesure mise en application depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette prestation est facturée pour le compte de la commune par les deux syndicats délégataires du service de l'eau en même temps que la leur.

Réalisation d'un programme d'investissement en forte progression (détail ci-dessous) financé par les disponibilités budgétaires et les diverses subventions obtenues, **sans recours à l'emprunt.**

Programme d'investissement

Plus d' 1 500 000.00 € inscrits aux budget général et au budget de l'assainissement en 2018, dont :

- Réhabilitation des réseaux, équipements et revêtement de la rue des Balmes (1 ^{ère} tranche) :	
Budget principal	390 000
Budget assainissement	350 000
- Vidéoprotection (2 ^{ème} tranche)	20 000
- Poursuite de l'agenda-programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite	200 000
- Réhabilitation de l'Office de Tourisme (1 ^{ère} tranche)	70 000
- Reprise du seuil-barrage de Chabran incluant une passe à poisson et réfection de la prise d'eau de Chabran pour le Canal des usines	167 000
- Maîtrise d'oeuvre-étude nouveau bâtiment Aragon (projet remplacement classes préfabriquées)	10 000
- Maîtrise d'œuvre- étude extension Hôtel de ville	10 000
- Etude projet cheminement doux, piétons et cyclistes, du bourg-centre à Champos	30 000
- Reprise de concessions au cimetière	20 000
- Acquisition foncière montée de l'église en vue création placette + parkings	75 000
- Signalétique d'information locale	15 000
- Rénovation extérieure du Centre technique municipal, équipements techniques	34 300

Inscriptions scolaires année 2018-2019

• Ecoles : Maternelle « Triolet » et élémentaire « Aragon »
Les inscriptions mairie se feront, **sur rendez-vous**, au bureau des affaires scolaires : 10 Place Anatole France (entrée garderie) aux dates suivantes :

- Mercredi 25 avril de 9h00 à 11h30
- Jeudi 26 avril de 16h00 à 18h00
- Jeudi 3 mai de 16h00 à 18h00
- Jeudi 17 mai de 16h00 à 18h00
- Mardi 5 juin de 16h00 à 18h00

Pour ces inscriptions scolaires de la mairie : merci de prendre rendez-vous sur ces créneaux auprès de **Mme Monique Boucon** soit par téléphone, soit par mail.

Tél : 04.75.45.84.55 (affaires scolaires)
04.75.45.10.32 (mairie)

Mail : affaires.scolaires@ville-st-donat.fr

Pour les admissions par le Directeur ou la Directrice, il vous faut prendre rendez-vous au 04.75.45.15.16 (école maternelle Elsa Triolet) ou 04.75.45.12.65 (école élémentaire Louis Aragon).

• **Pièces justificatives à fournir**

Pour les inscriptions scolaires :

- justificatif de domicile
- livret de famille

et si nécessaire :

- certificat de radiation
- document notifiant l'attribution de l'autorité parentale.

Pour les inscriptions périscolaires : cantine et/ou garderie à renouveler chaque année scolaire.

Les modalités et les dates seront communiquées ultérieurement.

Belle initiative de l'Ensemble Scolaire Prieuré Pendillon

Le harcèlement est un fléau qui touche de près tous les enfants quel que soit leur âge ou l'établissement qu'ils fréquentent. Les premiers signes du harcèlement sont parfois difficiles à déceler malgré l'attention permanente des équipes éducatives.

Certains comportements observés à la maison peuvent également constituer de précieux indicateurs du mal être des enfants ou des adolescents.

Pour prévenir des situations de crise et protéger les enfants, il est indispensable de comprendre le phénomène du harcèlement. Il ne suffit cependant pas de s'informer pour que le harcèlement disparaisse : il faut agir ! Le harcèlement est-il une fatalité ? Quelles réponses pertinentes apporter à des situations de harcèlement pour qu'elles cessent ? Que faire pour qu'il ne s'installe pas dans l'établissement scolaire ?

En partenariat avec un professionnel de l'APEL Départementale, les APEL du Prieuré Pendillon, du Sacré Coeur de Clérieux et de Notre Dame de la Garde de Charmes sur l'Herbasse, ont convié les parents à une soirée d'échange et de partage sur la thématique :

« Agir contre le harcèlement ».

Une trentaine de personnes, enseignants, parents, ont répondu présents. Riche en échange, la soirée a été clôturée par le verre de l'amitié.



Ateliers d'éveil musical pour les collèges de Saint-Donat

Le CMI J.S. Bach fidèle à son rôle pédagogique

Parmi les objectifs culturels du CMI J.S. Bach, figurent, depuis les origines de l'association, le rôle pédagogique en faveur des milieux scolaires. C'est donc avec joie que, chaque année, l'équipe du CMI J.S. Bach de Saint-Donat invite les établissements scolaires de la commune à participer à des actions d'éveil destinées à sensibiliser les élèves sur les origines et les prolongements actuels de la musique baroque : découverte des compositeurs et des œuvres, originalité des instruments.

questions des élèves, exemplaires dans leur écoute et l'intérêt qu'ils ont porté à ces ateliers : Quelle est l'origine de leur vocation musicale et de leur duo ? D'où proviennent les instruments ? De quelles matières sont-ils constitués ? Comment les accorde-t-on ? Combien d'heures de répétition ? ... Une action importante, surtout lorsqu'elle concerne des musiques ou des instruments peu entendus par les élèves, action que le CMI J.S. Bach est bien décidé à pérenniser.



En ce vendredi 16 mars 2018, 120 élèves des collèges de l'Herbasse, conduits par Didier Chpak, professeur de musique et du Collège du Pendillon, conduits par Guy de la Torre, Directeur de l'établissement, se sont rendus à la Collégiale de Saint-Donat, attendus par Nolwenn Le Guern, viole de gambe et Caroline Huynh van Xuan, clavecin, invitées deux jours en résidence pour animer cette action scolaire et interpréter le lendemain l'intégrale des sonates pour viole de gambe et clavecin de J.S. Bach.



Au cours de deux ateliers successifs, les deux musiciennes ont d'abord présenté, de façon éclairée et pédagogique, les origines et l'originalité de la musique baroque et des deux instruments, puis ont interprété des œuvres de Bach : sonate pour viole de gambe et clavecin et toccata (clavecin). Elles répondirent ensuite aux nombreuses

Le Pendillon à l'heure allemande

Samedi 17 mars à 17h30, les collégiens de 4ème, 3ème du Collège Pendillon et deux élèves du Collège de l'Herbasse recevaient leurs correspondants allemands. 31 jeunes sont arrivés de Ottobeuren après dix heures de route.

Une semaine riche en échanges : visite de la grotte de Choranche, du musée de la pogne, de la ville de Lyon...





Casser les préjugés

Ce jeudi 8 mars, a eu lieu, à la Salle Villard, une rencontre à l'initiative de Jocelyne Foulhous, adjointe au Centre Communal d'Action Sociale en collaboration avec France Alzheimer et maladies apparentées pour présenter les actions existantes sur la commune.

Yves Rimet, représentant de l'Union France Alzheimer, a exposé à l'assemblée la nouvelle campagne France Alzheimer mise en place sous différents supports : presse, radio, TV et la création d'une radio numérique interactive, lancée le 6 mars dernier, que vous pouvez télécharger : <https://radiofrancealzheimer.org> ou depuis votre mobile en téléchargeant l'application. Cette campagne a pour but de casser les préjugés. Et toujours selon, Yves Rimet : « additionnons des + et supprimons les - ».

La présence des professionnels et des familles ont permis des échanges et des témoignages émouvants autour de la souffrance des malades et des accompagnants. Soulignons le soutien de la Maison pour l'Autonomie Intégration de malade d'Alzheimer (MAIA), et du CAP Drôme des Collines Royans Vercors.

Saint-Donat mobilisé avec France Alzheimer a ouvert sa Halte Relais depuis 2011, salle d'activité, place Chancel :



De quoi s'agit-il ?

Organisée tous les lundis après-midi, la Halte relais propose un accueil gratuit aux personnes malades et à leurs proches.

A travers des temps d'activités et de convivialité, elles sont un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges.

Quels sont les objectifs ?

- Favoriser le mieux vivre à domicile en permettant aux personnes malades et à leurs proches de sortir de chez eux et de rompre la monotonie du quotidien en partageant des temps de convivialité et de loisirs.
- Accompagner le couple aidant-aidé à accepter progressivement la nécessité d'aides extérieures à la cellule familiale.
- Permettre à l'aidant familial de prendre conscience que son proche malade peut bénéficier d'activités collectives et profiter d'échanges relationnels en dehors de sa présence.
- Mobiliser les fonctions cognitives. Nos bénévoles aidés par des interventions de professionnels développent des activités diverses.



A qui cela s'adresse ?

- Au couple aidant-aidé : créer une véritable dynamique relationnelle pour lutter contre l'isolement individuel et familial, favoriser le partage de nouvelles activités entre la personne malade et son aidant.
- Aux personnes malades : redonner confiance et estime de soi.
- Aux aidants naturels : bénéficier d'un soutien mutuel à travers les échanges d'expériences entre les familles.

Avec quels moyens ?

La Halte-Relais est encadrée et animée par des bénévoles formés qui proposent des activités ludiques et de loisirs (chants, travaux manuels, jeux de société, contes, etc...).

Des professionnels interviennent tels que art-thérapeutes, musicothérapeutes, zoo thérapeutes, gymnastique adaptée, etc...

Où vous renseigner ?

Auprès du CCAS au 04.75.45.10.32

Comment faire son dossier APA (allocation personnalisée d'autonomie) ?

Vous pouvez, sous conditions d'âge et de dépendance, bénéficier de cette allocation.

Qui peut bénéficier de l'APA ?

L'APA est une aide pour les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. On dit que les personnes âgées sont en perte d'autonomie quand elles ont des difficultés liées à la vieillesse dans la vie de tous les jours.

Par exemple quand les personnes âgées ont besoin de l'aide de quelqu'un :

- pour se lever
- se déplacer
- se laver
- se nourrir
- faire leurs courses.

A quoi sert-elle ?

L'APA à domicile aide à payer des dépenses nécessaires pour continuer à vivre à domicile malgré les difficultés liées à la vieillesse (auxiliaire de vie, portage de repas à domicile, la télé assistance).

Comment faire la demande d'APA à domicile ?

Il vous faut remplir un dossier de demande. Pour cela, il est nécessaire de vous rendre au CCAS pour y rencontrer **Stéphanie Blanc** qui va ensuite vous aider à le remplir et une fois complet le renvoyer au conseil départemental.

Pour plus d'informations contacter le CCAS au **04.75.45.10.32**



135 ans au service de la population Centre de Secours et d'Incendie de Saint-Donat

Au mois de mai, le Centre de Secours de Saint-Donat fêtera ses 135 ans d'existence. 328 personnels se sont succédés pour arriver à un effectif de 36 à ce jour.

Du Sous-Lieutenant VEYOZ en 1883 au Capitaine POURTIER Eric en 2018, c'est 11 Chefs de Centres qui se sont succédés au commandement de la caserne.

Le Centre de Secours c'est aussi 14 communes défendues en 1er appel, environ 12800 habitants, avec une augmentation constante des demandes de secours. En 1990, 354 interventions ont été réalisées, 452 en 2007 et 537 en 2017 dont 346 secours à personnes, 50 accidents de circulation, 66 incendies et feux divers, 54 opérations diverses et 21 dispositifs préventifs, ce qui place actuellement le centre de Saint-Donat à la 17ème place des centres les plus actifs sur les 74 que compte la Drôme.

Côté matériel, le centre possède 5 véhicules :

- Véhicule d'Assistance Aux Victimes dédié à tout secours à personne,

- Fourgon Pompe Tonne dédié aux feux urbains (feu de cheminée, maison, etc...),
- Camion-Citerne Feux de Forêt pour les feux péri-urbains (feux d'herbes, forêts, etc...),
- Véhicule Léger Hors Route équipé d'un panneau de balisage pour toutes interventions diverses et balisage routier ainsi que d'un Véhicule Léger Polyvalent.

Cette année le SDIS de la Drôme à la volonté de supprimer les panneaux de signalisation des VLHR avec fonction balisage, le centre de Saint-Donat devrait donc voir l'arrivée d'un sixième véhicule pour assurer les missions sécurité balisage sur les voies routières ainsi que les interventions diverses.

D'ici un peu plus de deux ans, le centre devrait officiellement fermer définitivement ses portes au profit d'un regroupement de caserne. Un nouveau Centre de Secours devrait voir le jour à la périphérie immédiate de Saint-Donat sur la route RD 67 direction Valence à côté du futur collègue et devrait abriter les agents des centres de Saint-Donat et de Clérieux.

Enfin, avec les mouvements constants de personnels (mutations, retraites ou cessation d'activité) le Centre de Secours accueille de nouvelles recrues au fil du temps.

Une date à retenir :

le 16 juin 2018 pour la journée portes ouvertes,

les sapeurs pompiers de Saint-Donat seront heureux de vous recevoir et de vous initier sur différents ateliers, secours à personnes et incendie, vous faire partager le quotidien d'un sapeur pompier volontaire .

Si un engagement citoyen vous intéresse vous pouvez prendre contact par mail à :

chef.cissaintdonatsurl'herbasse@sdis26.fr

ou envoyer une lettre de motivation à l'adresse suivante:

**Capitaine Eric POURTIER
Centre d'Incendie et de Secours
19 bis avenue du Commandant Corlu
26260 SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE**



Le samedi 13 janvier à 10h45 a eu lieu la levée des couleurs, le dépôt de gerbes, les nominations, la remise de diplômes et des médailles en présence des autorités.



Rétrospectives



Vœux du Maire



Rétrospectives

La municipalité remercie les associations pour leur implication lors du défilé traditionnelle de la foire aux bœufs gras du dimanche 18 mars.



Monstrueuses Rencontres 2018 : et si les petits monstres prenaient leur envol ?



12 ans, c'est l'âge de tous les possibles, l'âge où le désir d'indépendance prend peu à peu le pas sur la peur de l'inconnu, l'âge où commence à se faire sentir l'envie de prendre son **envol** !

Ainsi, la MJC du Pays de l'Herbasse organise la 12^{ème} édition de son festival de théâtre par et pour les enfants « Les Monstrueuses Rencontres » autour du thème « Envol ».

Du 11 au 21 mai 2018, ce sont **près de 800 enfants participants** de 3 à 18 ans qui vont se succéder sur la scène de l'Espace des Collines pour présenter leurs créations autour du thème du festival. Ces enfants ont suivi un parcours théâtre sur l'année, dans le cadre scolaire avec leur classe ou au sein d'associations proposant des ateliers théâtre : ils viennent de Drôme, d'Ardèche, et même d'Al-

lemagne pour se rencontrer pendant ces 10 jours et vivre ensemble « le théâtre » comme un outil de construction des citoyens qu'ils seront demain.

Le festival fera également la part belle à **des spectacles professionnels ou amateurs, créés tout spécialement pour le jeune public** : du théâtre à la danse, en passant par le cirque ou la marionnette, les propositions seront variées et adaptées à toutes les tranches d'âge afin que tous puissent profiter pleinement de l'aventure festivalière. Et grâce à l'association JazzezFunk, le festival sera également riche de **propositions musicales**.

Outre **l'Espace des Collines et la MJC**, lieux traditionnels du festival, les Monstrueuses Rencontres investiront également la cour de **la Collégiale et le Palais Delphinal** de Saint-Donat, pour un spectacle le 12 mai au soir, et un **chapiteau de cirque installé devant la MJC** accueillera également spectacles et ateliers.

Par ailleurs, les Monstrueuses Rencontres

2018 sont aussi un **espace de création privilégié** pour les compagnies locales. Ainsi, du 14 au 18 mai au Palais Delphinal, la Compagnie *PasseraPas/Hivers* travaillera à la création de son spectacle « Ca va finir » dont elle présentera une étape de travail dans le cadre du Festival le 19 mai au soir. De même, la compagnie *Les Indécis* sera en résidence à la Miellerie de Saint-Bardoux du 7 au 11 mai, dans le cadre d'un partenariat avec l'association JazzezFunk, pour finaliser son spectacle « la presque Odyssée d'Ulysse », qui sera présenté le mercredi 16 mai au matin à Saint-Donat. Le festival sera également l'occasion de découvrir des spectacles créés en partie à la MJC le reste de l'année, tel « Fenêtre sur toi » de la compagnie *Les pieds sur terre* ou « Bouts de vie et choses invisibles » d'*Archipel Théâtre*.

Rendez-vous vendredi 11 mai à 18h pour l'inauguration officielle du festival à l'Espace des Collines.

Parez au décollage à destination de 10 monstrueuses journées de découverte et de partage à vivre en famille !

Au programme :

Les spectacles des enfants - A l'Espace des Collines, entrée libre

- lundi 14, mardi 15, jeudi 17 et vendredi 18 mai de 14h à 17h
- dimanche 13, samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai de 14h à 17h30 (entracte vers 16h)

Mais aussi

Vendredi 11 mai

- ▷ 18h : Inauguration officielle - Espace des Collines
- ▷ 19h : Le syndrome du têtard (ou la vie sans pancakes) - pour tous dès 8 ans - Espace des Collines

Samedi 12 mai

- ▷ 10h30 : Boîte de Nuit – pour les 0-6 ans – Espace des Collines
- ▷ 14h30-16h30: Grand jeu d'ouverture – pour tous – rendez-vous à l'Espace des Collines
- ▷ 16h30 : Goûter-Concert – pour tous – Espace des Collines
- ▷ 17h30 : Oze – dès 8 ans – Chapiteau devant la MJC
- ▷ 19h30 : De même étoffe que les rêves - pour tous dès 8 ans – Cour de la Collégiale

Dimanche 13 mai

- ▷ 18h30 : Fenêtre sur toi – pour tous dès 7 ans – Espace des Collines

Mardi 15 mai

- ▷ 20h : Cinéma - Un raccourci dans le temps – pour tous dès 8 ans – Espace des Collines

Mercredi 16 mai

- ▷ 9h30 et 11h : La presque Odyssée d'Ulysse – pour les 6-12 ans - Chapiteau devant la MJC
- ▷ 19h : soirée jeunes talents – pour tous dès 10 ans - Espace des Collines

Jeudi 17 mai – soirée concert et théâtre

- ▷ 18h30 : Apéro-Concert - pour tous - Espace des Collines
- ▷ 19h30 : Tout le ciel est nécessaire – pour tous dès 10 ans - Espace des Collines

Vendredi 18 mai – soirée concert et théâtre

- ▷ 18h30 : Apéro-Concert – pour tous - Espace des Collines
- ▷ 19h30 : Les Nouvelles d'Outre Monde – pour tous dès 10 ans - Espace des Collines

Samedi 19 mai – soirée concert et danse/cirque

- ▷ 18h30 Apéro-Concert – pour tous - Espace des Collines
- ▷ 19h30 : Ca va finir – pour tous dès 6 ans - Espace des Collines

Dimanche 20 mai – soirée concert et marionnettes

- ▷ 18h30 : Apéro-Concert – pour tous - Espace des Collines
- ▷ 19h30 : Bouts de vie et choses invisibles - pour tous dès 9 ans - Espace des Collines

Manifestations

Des sciences et du cinéma, pour un beau festival à vivre en famille !

Du 1^{er} au 3 mars, la MJC du Pays de l'Herbasse organisait la 7^{ème} édition de son festival de cinéma jeune public « CinéMarmaille » autour du thème « Sciences et cinéma ». Le projet a débuté dès l'automne pour 4 classes d'écoles primaires du territoire qui ont suivi un parcours « cinéma et sciences » dans leurs écoles puis sont venues participer au festival avec la présentation des travaux réalisés pendant le parcours, des projections et des ateliers. Ces scolaires ont été accueillis sur les journées du 1^{er} et du 2 ^{mars}.

Et c'est avec le spectacle « Port'manteau » proposé par la compagnie Animation, que la MJC a lancé la programmation tout public du festival le vendredi 2 à 19h. Ce spectacle, qui mêlait théâtre, cinéma et musique, a rencontré un beau succès auprès du public, et donné le ton pour la suite du festival. Samedi 3 mars, les films se sont succédés du matin jusqu'au soir : des projections variées et adaptées à toutes les tranches d'âge, ainsi qu'un CinéConcert « improvisé » et inédit baptisé « Le cinéma, c'était comment avant ? » (en partenariat avec l'association Jazzez-Funk). La programmation accessible aux familles a réuni environ 350 spectateurs,

spectateurs qui ont également pu profiter tout au long de la journée des ateliers et animations proposés gratuitement par la MJC : atelier « diapo », atelier « effets spéciaux », petites ballades à poney, maquillages, lecture...

En bonus : Dans le dessin animé « Rosa et Dara, leur fabuleux voyage », programmé dans le cadre du festival le samedi 3 mars à 16h, les deux petites héroïnes partent à l'aventure à bord d'une curieuse petite voiture à 3 roues appelée Vélorex. Grâce à l'association Rétro07 et à Sébastien Chamoux, un véritable Vélorex, identique à celui du film, a pu être exposé durant toute la durée du festival dans le hall de l'Espace des Collines : un pont inédit entre festival pour enfants et voiture de collection!



Folklore : découverte, échanges, convivialité, liens, partage, amitié...

Cette année, encore, nous recherchons des familles d'accueil pour recevoir le groupe du Nicaragua.

L'équipe du festival souhaiterait que celui-ci soit hébergé principalement sur Saint-Donat et sa région.

Ce groupe sera composé d'environ 32 personnes et arrivera le lundi 2 juillet après-midi et repartira le mercredi 11 juillet au matin.

N'hésitez pas à en parler autour de vous afin de pouvoir héberger la totalité des danseurs sur la commune.

Pour éviter un accueil trop long, il sera possible si besoin, de répartir deux danseurs dans deux familles différentes (une qui hébergerait en début de période et la seconde en fin).

Pour cela il faudra constituer des binômes.

Merci de retourner une réponse à M. Claude Fourel, mairie de Saint-Donat.

Nous recherchons sur St-Donat-sur-Herbasse et ses alentours des familles bénévoles pour accueillir des danseurs et musiciens du NICARAGUA du 2 au 11 juillet 2018

Si cette aventure humaine vous séduit contacter :
Catherine Bonnard
04-75-02-30-52
catherinebonnard@sfr.fr

EMPIRE DU RAÛME

En mémoire de M. Denis Permingeat, l'Opération « RIVIERES PROPRES » 2018 a eu lieu le samedi 7 avril après-midi



Pour la 8^{ème} année consécutive, l'opération « rivières propres » a eu lieu de 13 h 30 à 17 h.

L'objectif est le ramassage des débris et déchets divers qui polluent et encombrant nos cours d'eau. Le parcours retenu cette année allait de Cabaret-Neuf à la station d'épuration de Saint-Donat et s'est réparti en plusieurs tronçons comme indiqué ci-dessous :

Sur Saint-Donat

1. de la station d'épuration aval de

- Saint-Donat au terrain de foot
2. du terrain de foot à Chabran
3. de Chabran à la station d'épuration de Champos
4. Merdaret : de la confluence Herbasse au pont Pascal
5. le canal des usines

Sur Charmes

6. du pont des charrettes (vers la Courbatière) au camping des Falquets
7. du camping des Falquets au Vieux Moulin (rive droite) / Egoutières (rive gauche)
8. du Vieux Moulin à Cabaret-Neuf (pont sur 538 - secteur pisciculture).

Le 7 avril à 13 h 30 sur la Place du 8 mai à Saint-Donat, une trentaine de personnes se sont retrouvées, munies de leurs bottes et de leurs gants pour un briefing, une distribution de tee-shirts de l'opération, des sacs à déchets et la constitution des équipes.

L'opération a été organisée par la Fédération Départementale de la Pêche, la Gaule Romane et Péageoise - Secteur Herbasse (GRP) avec l'appui du Département de la Drôme et des communes de Saint-Donat et Charmes.

Un grand remerciement aux sponsors de cette opération : le conseil départemental de la Drôme, les mairies de Charmes et Saint-Donat, la GRP, Netto, la boulangerie Digonnet et les bouchers de l'Herbasse.



Eveiller les Donatien à la culture du risque : événement du 2 mai 2018

La ville de Saint-Donat est sujette aux débordements des cours d'eau qui la traversent (le Merdaret) et la bordent (l'Herbasse). Les dernières crues de 2008 et 2013 sont encore présentes dans les esprits. Les eaux du Merdaret et de l'Herbasse sont sorties de leur lit, ont dévalé les rues et ont inondé des habitations, des commerces, entraînant de nombreux dégâts.

Les aménagements de protection contre les crues du Merdaret qui s'achèveront cette année, permettront de mettre Saint-Donat à l'abri des petites et moyennes crues, et de réduire les impacts des crues majeures. Toutefois, le risque demeurera présent, et chacun doit en avoir conscience. La mai-

rie de Saint-Donat va éditer un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, indiquant les bonnes conduites à tenir en cas d'inondation. Il sera distribué à l'ensemble de la population et doit être conservé précieusement.

Pour entretenir cette culture du risque, une opération « rubans bleus » sera organisée dans les rues de la ville le 2 mai 2018, avec la participation des élèves du collège de l'Herbasse. Dans le cadre d'un parcours d'orientation, les élèves viendront fixer des rubans de couleur bleue, à hauteur des niveaux d'eau observés lors des crues historiques.

Cette opération sera suivie d'une inaugu-



ration au parc Georges Bert, des 2 repères de crues qui vont être très prochainement installés au parc Bert et place Jean Jaurès.

Les horaires de l'événement seront communiqués sur le site de la mairie.



AG de l'Association Drôme des Collines Forestière

L'Association Drôme des Collines Forestière a tenu son assemblée générale annuelle de l'année 2017, à Saint-Donat le 02 Février 2018 en présence de 40 adhérents. La présidente, Mme Jocelyne Chancrin, a remercié, le Maire Aimé Chaléon, Mme CHANAS adjointe, Aurélien Ferlay conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, vice-président de La Communauté de Communes Porte de Drôme Ardèche, maire de Moras en Valloire, Christian BORDAZ Maire de Génissieux, Bernard Rodillon Conseiller municipal de St Paul Les Romans, M Debrie maire de Bren, Gilles Bernard technicien du CRPF (pour l'initiation et informations complémentaires sur la localisation de limites des parcelles et sur la pyrale du buis), Pascal Marchaison directeur du CFPF de Châteauneuf sur Rhône, Claude Desrieux

président de l'ASLGF du Bas Dauphiné, Frédéric de Flaugergues, vice-président de la Charte Forestière du territoire des Chambaran, Anne Cécile Bailly chargée de mission de la Charte Forestière des Chambaran, Valérie Charroin Technicienne Forestière Secteur Drôme COFORET, Jean Luc Vallet Gérant de la SARL VALLET Frères.

L'ADCF **c'est 27 années d'existence** pour cette Association loi 1901, créée en 1991 sous l'impulsion des techniciens CRPF et de quelques propriétaires forestiers.

L'objectif premier de l'ADCF est d'amener les propriétaires de petites surfaces à se regrouper, à s'informer, à porter un regard différent sur leurs parcelles, ...

Le souci de l'ADCF en tant qu'association

de vulgarisation est d'apporter le maximum de réponses, de solutions aux adhérents. C'est pourquoi, il est indispensable pour eux d'avoir le complet soutien du CRPF et de ses techniciens.

Les bénévoles essaient d'apporter des infos, mais ce ne sont pas des techniciens :

Les bénévoles organisent des visites, proposent de rechercher des parcelles, donnent des conseils, mettent en relation vendeurs et acheteurs, ...

Un nouvel outil présenté par La DDT en comité de pilotage de la Charte forestière des Chambaran est mis à disposition à tout public : sur leur site internet :

<https://feteforet2016.wixsite.com/adcforet> et pour plus d'informations n'hésitez pas à le consulter.

Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, les membres de la commission environnement organisent le concours des maisons fleuries.

Ce concours a pour objet de récompenser les actions menées par les donateurs, que vous soyez débutants, amateurs, passionnés, en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins, des potagers, des balcons, des terrasses, des fenêtres, des murs et des pas de portes.

Le fleurissement participe à l'image de la commune, nous récompenserons les plus

belles réalisations.

Inscription jusqu'au 14 juin 2018 au secrétariat : 04 75 45 10 32

par mail : contact@ville-st-donat.fr ou en remplissant le bulletin ci-dessous et en le remettant au secrétariat de la mairie.

Le passage du jury aura lieu le vendredi 22 juin 2018 au cours de la matinée.

Venez nous rejoindre pour échanger sur le fruit de vos passions.



COUPON RÉPONSE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

Catégories : cochez la case correspondante.

Fenêtres, murs, pas de porte

Maisons avec jardins

Balcons, terrasses

Jardins potagers

⇒ un coup de jeune pour les massifs

- Place des Maquisards
- Devant maison Verdun
- Devant la mairie
- Ronds points réaménagés pour faire des économies d'eau, de désherbage.



⇒ Des nouvelles des containers

Déplacement des colonnes de tri selectif (verre, papiers, plastiques) de la Place Anatole France au parking Métifiot.



⇒ 2 nouvelles canisettes

- au pied de la montée de la collégiale
- au pied des escaliers



⇒ un coup de fraîcheur devant la médiathèque

L'aménagement de la cours de la médiathèque vient d'être réalisé par les services techniques de la mairie sous la direction de Julien, du nouveau responsable des espaces verts. Ces travaux se sont effectués en deux étapes :

- la sécurisation des passes de toit,
- l'aménagement paysager des espaces vert et de la cours avec 100 % de récupération : des supports (bidons retravaillés, ponçage, peinture...) au végétal (plantes prélevées sur d'autres sites).



⇒ Installation des panneaux de rivière :

- Le Merdaret,
- L'Herbasse.



Troc de plantes

Après le 1er troc de plantes organisé à Saint-Donat puis un suivant à Claveyson, le 3ème aura lieu cette année à Bren : le dimanche matin 22 avril 2018 à partir de 9h00 sur le parking de la salle des fêtes

Apportez vos végétaux, vos graines, vos outils que vous ne voulez plus, vos idées...



Hôtel à insectes

Venez découvrir un nouveau hôtel à insectes construit entièrement par les petites mains du service technique installé au parc Bert, exposition sud-est.

Les hôtels à insectes agissent sur la conservation de la biodiversité et constituent un formidable outil de sensibilisation.

La nature dite « ordinaire », les herbes folles, si importante pour préserver la biodiversité est remplacée par des pelouses tondues à ras sans grand intérêt des insectes.

L'urbanisation et les produits phytosanitaires les malmènent énormément.

Les insectes ont bien sûr besoin de trouver leur nourriture et celle de leurs larves mais aussi d'abris pour se réfugier à différents moments de leur vie :

- passer la nuit ou le jour,
- se protéger du mauvais temps,
- s'abriter pendant la longue période d'hiver,
- se reproduire au printemps...

Les hôtels à insectes leurs procurent un petit coup de pouce.



Quelques habitants de cet hôtel à insectes :



Chrysope : se nourrit de pucerons d'acariens et de cochenilles. Les larves régulent la prolifération des ravageurs. S'abrite dans la paille et le bois.



Bourdon : très bon pollinisateur, même dans des conditions météo difficiles : températures basses, vent et pluies.

Guêpe solitaire : très utile dans la pollinisation. Elle détruit de nombreuses larves d'insectes ravageurs. Elle logera plus particulièrement dans les bûches percées.



Osmie : abeille solitaire qui a un rôle primordial dans la pollinisation des espèces végétales précoces. Elle apprécie les tiges creuses et les bois percés.



Syrphe : ressemble à une guêpe mais fait partie de la famille des mouches. Vol stationnaire au dessus des fleurs à butiner. Inoffensif. Participe à la pollinisation. Se nourrit de pucerons. Elle aime se réfugier dans les briques et bûches percées.



Coccinelle : la larve mange plus de 200 pucerons par jour. Elle s'abritera l'hiver entre les planchettes ou tuiles rapprochées.



Carabes : insectes terrestres, ce sont des grands prédateurs des ravageurs de nos jardins. Larves comme adultes se nourrissent en effet de limaces, d'escargots, mais aussi de pucerons, de larves de taupin, de vers ou encore de chenilles. Se réfugie entre les bûches ou les branches.



Mégachile : abeille solitaire très importante dans le processus de pollinisation. Brosse à pollen ventrale. Elle sera attirée par les bûches percées.





Boulangerie Dignonnet

En mai 2014, Yoann Dignonnet a repris la boulangerie située 1 place Jean Jaurès. Beaucoup de choix pour votre petit déjeuner (pognes, viennoiseries, etc...) mais aussi pour accompagner vos repas de pain classique (baguette tradition, banette 1900, etc...) ainsi que d'une quinzaine de pains spéciaux. Fermé le lundi toute la journée et le dimanche après-midi, le magasin est ouvert du mardi au samedi de 6h à 19h ; le dimanche de 6h à 13h. Vous pouvez prendre le temps de déguster un petit café ou une boisson fraîche. Tél. : 04.75.45.15.02



La mode des collines

Ce magasin de vente de vêtements qui existe depuis bientôt 15 ans (août 2003) vient dernièrement de « traverser la rue » pour s'implanter dans un lieu plus vaste et plus agréable, au 7 rue Danthony. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Vous y trouverez des vêtements de marque pour femmes, de Christine Laure à Voodoo en passant par la Fée Maraboutée et beaucoup d'autres mais aussi pour hommes : Bellini, Cambérabéro, etc... Tél. : 04.75.45.28.34



Coiffure Aymé

En 1998, Gérard Aymé ouvre son salon de coiffure au 4 de la place Jean Jaurès. A la retraite depuis décembre 2009, il a cédé sa place de propriétaire à Véronique (Véro pour les clients) qui est secondée par 2 employées. Coiffure pour homme, femme, enfant. Dans un cadre chaleureux et discret, Véro vous propose entre autre des colorations sans ammoniac (INOA de chez l'Oréal) et des produits pour entretenir vos cheveux. Tél. : 04.75.45.23.47





Centrale de Financement

La Centrale de Financement, Courtier, Spécialiste en prêts immobilier, assurance et restructuration de crédits, ouvre ses portes à Saint-Donat, au 37 Avenue du Commandant Corlu (face à Super U). Intermédiaire entre vous et les banques, Sylvie DUC et Pascale BUGUET, mettent tout en œuvre pour vous trouver la meilleure solution de prêt. Vous pouvez nous joindre 04 75 45 28 20 du Lundi au Vendredi.



Accueil des nouveaux habitants

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants installés sur la commune depuis le mois de juin 2017, une cérémonie d'accueil sera organisée en mairie le samedi **30 juin 2018 à 11h00**.

Cette réception permettra de vous présenter la commune,

d'échanger avec les élus et les responsables des différentes associations autour du verre de l'amitié.

Afin d'organiser au mieux la cérémonie, merci de confirmer votre présence en retournant en mairie le bulletin d'inscription ou rendre réponse par courriel à contact@ville-st-donat.fr.



Bulletin d'inscription cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de mon installation sur Saint Donat

Nombre de personnes présentes à la cérémonie :



Commune libre des Balmes 26260 - SAINT-DONAT



Siège : Forge Métifiot – place Anatole France

■ Cette Association cherche « bénévoles » pour de bonnes actions.

Si vous avez envie d'occuper votre temps libre, contactez Mr. Jacques PORTE, le Président,

au 04.75.45.25.30 ou au 06.31.35.74.26

Par mail : clbalmes.stdonat@gmail.com

■ Au cours de l'année 2018, nous préparons 3 manifestations dans notre quartier des Balmes :

- DIMANCHE 6 MAI :

- Vide grenier sur la Place Anatole France

- DIMANCHE 12 AOUT :

- Messe en plein air, dépôt de gerbe au Monument aux Morts (fête de la libération), repas paëlla, exposition de voitures anciennes.

DIMANCHE 21 OCTOBRE :

- A l'espace des collines « Puces des Couturières, et des loisirs créatifs »

Contact par mail : claudinecrapet@free.fr

Soyons audacieux à faire le bien « tout en s'amusant », et continuer nos œuvres de bienfaisance, au sein de notre association.

Le Président, et les membres de la C.L.Balmes :
Jacques PORTE

La médiathèque de St Donat sur l'Herbasse en ligne !

Depuis le 29 Mars la médiathèque est en ligne à l'adresse suivante : mediatheque.ville-st-donat.fr sur ce site vous pouvez faire des recherches dans notre fond ainsi que des réservations celles-ci étant réservées à nos abonnés.

Nous vous attendons aux horaires habituels pour toutes explications.



Cérémonie des voeux dans la salle des Lucioles en présence du maire Aimé Chaléon et d'Anick Murat conseillère déléguée à la médiathèque. Un moment de convivialité et de rencontre pour les 22 bénévoles.



Mary Dollinger, l'humour anglais



Retenez la date du 2 juin à 14h30 afin de rencontrer l'auteur la plus drômoise des Britanniques qui viendra nous présenter et dédicacer son nouveau

roman « Une vie après celle-ci ». Mary Dollinger est née dans un village du Worcestershire, à une trentaine de kilomètres de la ville natale de Shakespeare. Titulaire d'une maîtrise de français, l'anglaise a écrit six livres dans notre belle langue.



Réservée aux composantes du conseil municipal

Listes d'opposition

Au fil des jours...

- L'ambiance en **conseil municipal** a changé. Nous constatons que nous sommes les seuls à intervenir face à la politique de M. le Maire et sa Majorité. Depuis plus d'un an, nous sommes la cible de l'autre opposition : face à leurs pratiques, nous ne nous taisons pas, Et nous continuerons à jouer notre rôle : **vous représenter** et **intervenir sur tous les sujets** qui concernent les Donatiens.
- Quelques **informations** sur les derniers conseils municipaux :
 1. Le **Débat d'Orientation Budgétaire** nous a été présenté. Quelques dépenses prévues : de nombreux travaux 587 000€ (rue des Balmes, Office de Tourisme, prise d'eau de Chabran, cheminement doux Canal des Usines/Champos) sur deux années, 2ème tranche vidéoprotection 20 000€, poursuite travaux pour Agenda d'Accessibilité 150 000€, projet d'étude pour remplacer les préfabriqués de l'école Louis Aragon 10 000€, projet d'étude extension mairie 10 000€...
 2. Le **Budget Primitif 2018** a été voté. Nous nous sommes abstenus car nous ne sommes pas associés aux décisions. Si la situation financière communale s'améliore cela s'explique par une politique de restriction et de non-investissement : **il n'y avait pas d'autre choix** pour solutionner la politique dépensière des années précédentes...
 3. Les Donatiens ont pu remarquer que le **ramassage des ordures ménagères** est réalisé depuis peu par **VEOLIA**. Mme Manlihot nous confirme que ce changement a été décidé par les conseillers communautaires d'Arche Agglo. Une fois de plus, nos élus n'ont pas jugé utile d'informer les Donatiens de ce **transfert de gestion**. Mme Vietti s'inquiète de ce choix car on peut craindre des **hausse**s de la taxe d'ordures ménagères (TEOM) et c'est une **dégradation** du niveau de service rendu aux usagers. En effet, depuis quelques temps, on constate, trop souvent, des amas de sacs poubelles répandus autour des containers. Nous apprenons que la commune mobilise un agent pour nettoyer les abords alors que c'est de la compétence de l'ARCHE AGGLO !!!

Les élus de la liste "Engagés Pour Saint-Donat" Pierre Boissy, Gérard Roussel, Isabelle Vietti et Isabelle Volozan-Ferlay. Contact : 06 95 34 45 63 (Article écrit et remis en mairie le 16/03/2018)

Les élus SDA communiquent :

La présentation du budget lors du Conseil Municipal du mardi 13 mars s'est avérée rigoureuse claire et précise. Elle confirme, comme nous l'avons dit il y a déjà longtemps, qu'il devient très difficile d'investir et de gérer une commune quand l'état vous coupe les «vivres» et vous impose toujours plus de dépenses.

N'en déplaise aux éternels insatisfaits constamment en demande, l'argent ne tombe pas du ciel; il va falloir finir par comprendre que nous entrons dans une ère nouvelle qui changera profondément à court terme le fonctionnement et la façon d'administrer notre ville.

Le cirque qui s'est installé début Mars place du 8 mai a permis aux petits comme aux plus grands de se distraire avec bonheur.

La Foire aux Boeufs gras s'est déroulée sous une météo capricieuse mais toujours avec la même ferveur populaire.

Isabelle GUILLIAUMET et Alexandre BAILLET.

La Majorité municipale

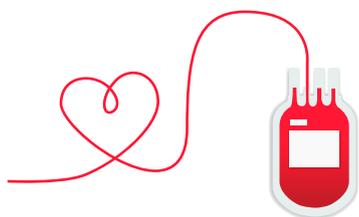
Il est surprenant de voir que Mme Vietti a oublié qu'elle était conseillère communautaire à la communauté de communes de l'Herbasse et qu'elle découvre que ce sont les agents municipaux qui s'occupent de la propreté de la ville. En effet, si on peut déplorer que l'environnement des bacs de tri et des containers semi-enterrés soit souillé, il a toujours été décidé par les communes (avant et maintenant à l'Arche Agglo) de prendre à leur charge les frais de nettoyage afin d'avoir une meilleure réactivité. On peut estimer que ce ne soit pas une bonne solution mais cela ne changerait rien au coût du service puisque rappelons que ce sont les citoyens, par leur impôt, qui financent les communautés de communes et maintenant la communauté d'agglomération.

L'établissement français du sang a besoin de vous !

Don les :

- 14 juin
- 16 août
- 18 octobre
- 20 décembre

Les collectes ont lieu de 15h à 19h à l'Espace des Collines.



POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

LE RÔLE DE CHACUN

▶ LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

▶ LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

▶ LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- ▶ Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- ▶ Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- ▶ Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

Contactez votre police municipale :

Place Chancel
Tél. : 04.75.45.47.57



conception graphique : 2014-1089 / Sirpa Gendarmerie © BRI PHARTARD

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



IDENTIFIER

Recenser les quartiers concernés



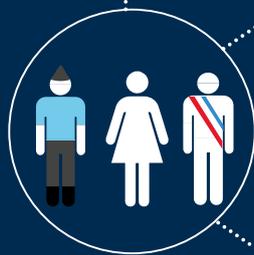
SUSCITER L'ADHÉSION

Organiser une réunion publique



FAIRE SAVOIR

Communiquer (presse, tv) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



ENTREtenir LE LIEN

Procéder à des bilans réguliers



RENFORCER LA VIGILANCE

Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie